

## **Demande de mise à jour technique 013**

### **Programme de certification**

BOMA BEST Durable

### **Version du programme de certification**

v4.1

### **Classes d'actifs concernées**

Tous les immeubles

### **Date de publication**

19 janvier 2026

### **Date d'entrée en vigueur**

19 janvier 2026

### **Question**

P5.3 – Dimensionnement des bacs

P7.2 – Innovation en matière d'entretien et de matières résiduelles

### **Demande**

L'exigence actuelle concernant les capteurs de bacs dans le critère P5.3 est difficile à satisfaire pour de nombreux bâtiments, car les retours des entreprises de collecte des déchets indiquent que les capteurs de bacs ne sont pas couramment utilisés. De nombreux candidats choisissent des méthodes plus rentables pour dimensionner leurs bacs. Les candidats perdront les points associés car cette technologie n'est pas considérée comme une pratique exemplaire et n'est pas largement utilisée pour le dimensionnement des bacs.

### **Décision**

Comme il a été déterminé qu'il ne s'agit pas d'une pratique exemplaire dans le secteur, mais qu'il est toutefois reconnu que cette technologie reste précieuse à mettre en œuvre lorsque cela est possible, cette option de réponse sera retirée du critère P5.3 et ajoutée au critère P7.2 – Innovation en matière de services de conciergerie et de gestion des déchets en tant qu'option de réponse potentielle.

Le critère P5.3 vaudra désormais un maximum de 3 points.